



Dialogue interactif sur le compte rendu oral du Haut-Commissaire sur la situation des droits de l'homme au Venezuela

Genève, le 13 décembre 2024

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse remercie le Haut-Commissaire pour son compte rendu oral sur la situation des droits de l'homme au Venezuela.

Nous saluons l'accord permettant le retour effectif du bureau du Haut-Commissariat des droits de l'homme à Caracas et nous encourageons le gouvernement du Venezuela à collaborer étroitement avec le bureau.

Cependant, la Suisse reste profondément préoccupée par la réduction continue de l'espace civique et démocratique. Elle regrette en particulier l'augmentation de la répression ciblée que l'on observe depuis les élections présidentielles de juillet 2024, qui a forcé des leaders et de nombreux partisans de l'opposition à la clandestinité ou à quitter le pays. La Suisse s'oppose fermement à toute répression politique et appelle les autorités vénézuéliennes au respect et à la protection des droits de l'homme.

Si nous saluons les libérations récentes de plus de 175 personnes détenues arbitrairement en lien avec la répression post-électorale, nous déplorons toutefois le maintien en détention de nombreuses autres, y compris des mineurs. Nous appelons

le gouvernement du Venezuela à mettre fin aux détentions arbitraires et l'encourageons à poursuivre ce processus d'excarcérations, conformément à ce qui nous a été annoncé récemment.

Monsieur le Haut-Commissaire,

Comment envisagez-vous la collaboration effective entre le bureau du Haut-Commissariat des droits de l'homme et les autorités vénézuéliennes ?

Je vous remercie.